

Le Pôle « Image, Multimédia et Vie Numérique »

L'Ile-de-France est reconnue pour sa forte concentration d'entreprises du multimédia, de l'audiovisuel, des jeux vidéo ou des effets spéciaux. Cette place, centrale en France, est soumise à la vive concurrence par les prix ou l'innovation d'autres régions telles Londres, Berlin, New York, San Francisco, Toronto ou encore Séoul ou Hong Kong.

Le pôle de compétitivité « Image, Multimédia et Vie Numérique (IMVN) »

Il s'agit de relever ce défi, notamment en développant l'activité sur des segments d'activité à plus forte contenu innovant et à plus forte valeur ajoutée. La création de ce pôle de compétitivité vise à aller au-delà des dynamiques actuelles de partenariats dans le domaine de l'industrie, de la recherche et de l'enseignement en France. Elle vise également à rendre notre pays **plus attractif et plus compétitif** pour la localisation et de développement d'emplois, d'activités de R&D, de création et de production. Elle vise également à stimuler des projets structurants qui mettront les territoires en situation d'innover et de jouer les premiers rôles au plan international.

Le pôle Image, Multimédia et Vie Numérique repose sur des éléments fondateurs :

- **Une adéquation avec les enjeux** économiques, technologiques et culturels de la société de l'information et de la connaissance ;
- **Une ambition** régionale, nationale et internationale pour affirmer Paris-Ile-de-France comme l'une des trois premières places mondiales pour la création, la diffusion et l'échange de contenus multimédia ;
- **Une stratégie industrielle et technique** qui s'organise autour de 3 axes de développement (1) renforcer la compétitivité et la créativité dans la création de contenus numériques ; (2) comprendre les usages et les marchés de la vie numérique et accroître la pertinence et la compétitivité des produits et services multimédias et (3) réaliser un saut quantitatif et qualitatif en matière d'ingénierie de l'information et du savoir ;
- **Une gamme de projets cohérents (14 projets ou plates-formes référencés et 46 projets ou sous-projets de coopération en cours de définition)**, articulés en 3 domaines (Création de contenus, Communication et usages, Ingénierie de l'information et du savoir), représentant un engagement estimé à 100M€ pour la période de programmation des projets de coopération ;
- **Une somme de partenariats** portés par des industriels déjà visibles (France Telecom, Thalès, Editis, Lagardère, Vivendi Universal, Disney, Motorola) et par l'exceptionnelle dynamique de PME (Attitude Studio, Binocle, Darkworks, Mac Guff Ligne, etc.), de la recherche et de la formation mobilisés au sein du pôle. Des réseaux d'acteurs sont également impliqués comme le Canal numérique des savoirs (éducation multimédia) et Capital Games (jeux vidéo) ;
- **Une organisation claire**, autour d'objectifs quantifiés, animée par un dispositif innovant et efficace de pilotage.

Les entreprises franciliennes de ce pôle de compétitivité s'attaquent à trois catégories de marchés :

- **les marchés « cœur » :**
 - Télévision et télévision HD
 - Cinéma
 - Dessin animé
 - Contenus multimédia
 - Conservation et restauration d'images
 - Jeux vidéo
- **les marchés en émergence :**
 - Services nomades multimédia
 - Terminaux mobiles multimédia
 - Bases de contenu multimédia
 - Méta-contenus multimédia
- **les marchés associés, en synergie :**
 - Contenus multimédia ludo-éducatifs
 - Gestion des connaissances et intelligence des données et contenus

Pour aborder ces marchés, **les entreprises franciliennes s'appuient sur une vingtaine de technologies stratégiques** telles que l'animation 2D/3D, les images de synthèse, les effets spéciaux, les écrans et outils de projection HD, l'intelligence artificielle ou la réalité virtuelle.

Le pôle IMVN d'Ile-de-France est une véritable opportunité pour les territoires français spécialisés sur ces domaines de compétences et il entend développer des liens avec d'autres territoires pour affronter, ensemble, la concurrence internationale.

En plus de la Bretagne et de PACA, le pôle de compétitivité IMVN tissera des liens avec des pôles spécialisés français tels que Angoulême (Magelis – bande dessinée, animation 2D/3D, multimédia), le Futuroscope, Marseille (studios La belle de Mai – production cinéma), Lille (Digiport et Arc numérique – systèmes d'information, multimédia), Montbéliard (Numérica – technologies de l'image, multimédia), le pôle numérique du Valenciennois (multimédia, formation), Lyon (loisirs numériques dont jeu vidéo), Annecy (Image numérique, numérisation, festival film d'animation), Laval (réalité virtuelle, université), Lorient (audiovisuel), Arles (industries culturelles numériques), etc.

Au-delà du 28 février 2005, date de remise des dossiers, **l'Ile-de-France se rapprochera d'autres régions françaises afin d'identifier des projets interrégionaux.**